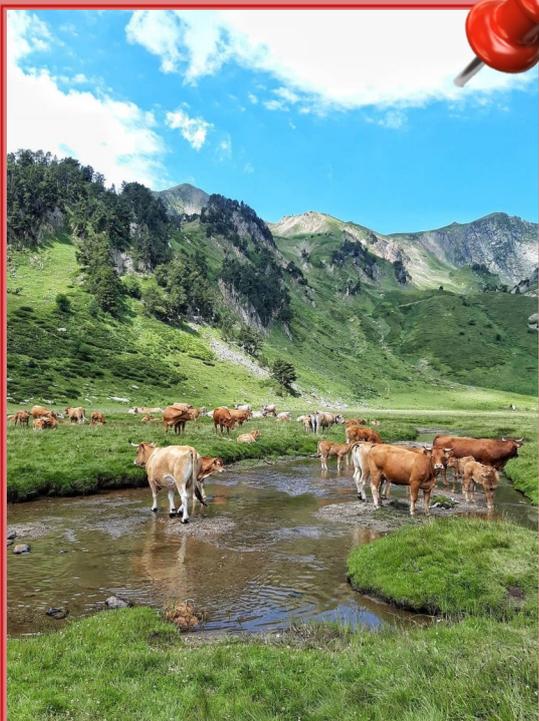




BULLETIN MUNICIPAL

Formiguères-Villeneuve

2020/2021



« La vie est une branche de palmier que les vents inclinent à leur gré. »

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, chères habitantes, chers habitants.

L'année 2020 particulièrement compliquée est terminée.

Nous laissons j'espère derrière nous cette période inédite tant sur le bouleversement de notre activité économique, associative, familiale que sur les privations de nos plaisirs simples de la vie.

J'ai espoir que 2021 soit le démarrage d'un renouveau positif et de prise de conscience de notre avenir à tout point de vue.

J'ai une pensée pour les villageois qui nous ont malheureusement quitté durant cette année.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, notre solidarité nous a permis de prendre soin des plus vulnérables, de soutenir nos commerçants, agriculteurs et de maintenir nos services publics.

Afin de garder le lien et ainsi partager des moments de joie entre nous, nous avons durant les vacances de Noël et février eu une réelle volonté de maintenir les animations. Je félicite le dynamisme de nos élus référents à l'animation ainsi que le nouveau comité des fêtes.

Depuis ma prise de fonction, j'ai observé le travail des différents services afin de pouvoir les réorganiser pour leur permettre un meilleur fonctionnement. Je remercie les services techniques pour leur collaboration et je salue leur savoir-faire, leurs compétences au service du village et de nos concitoyens.

Je remercie également les services administratifs pour leur engagement et leur implication au quotidien.

Je suis heureux de constater l'intervention de nombreux bénévoles au sein des commissions qui ont commencé à voir le jour. Nous espérons que d'autres rejoindront les commissions existantes et les prochaines qui vont être mises en place.

Mon intégration au sein de la communauté de communes en tant que vice-président permet à notre village d'être un acteur engagé au sein de l'intercommunalité où de nombreux projets verront le jour.

De plus, j'ai créé des liens constructifs avec les instances départementales et régionales qui sont des institutions très importantes pour l'avenir de notre territoire.

Sur le volet financier et projets, je me suis attelé à clarifier et sécuriser notre budget et notre trésorerie qui nous faisaient défaut, cela afin de permettre malgré les conditions difficiles de maintenir les investissements sur le village ainsi que sur Villeneuve de Formiguères.

Pour terminer sachez que les élus sont à votre écoute et à votre service en toute occasion et plus spécialement lors des moments très difficiles que nous affrontons ensemble. Encore un peu de patience, le bout du tunnel est proche.

Philippe PETITQUEUX

FORMIGUERES—VILLENEUVE

LE MOT DE LA RÉGIE

Bonjour,

Tout était prêt, l'usine à neige prête à temps pour accueillir les premiers froids, les remontées mécaniques, les dameuses prêtes aussi à en découdre, sans oublier un nouveau Directeur qui avait ficelé ses équipes au millimètre. Je remercie d'ailleurs tout le personnel permanent, saisonnier et tous les partenaires pour leur travail et leur patience face aux aléas de la crise sanitaire.



Lors de mon écriture, j'espérais encore une nouvelle inespérée mais, non, cette saison en sera autrement, la station n'a pas ouvert.

C'est une réelle catastrophe pour l'économie de la montagne, il va falloir sûrement plus d'une saison pour retrouver un équilibre dans nos stations de montagne. Mes pensées vont particulièrement vers nos saisonniers sans qui, rien n'est possible.

Restons quand même positifs :

Les touristes ont répondu présent pour les vacances de fin d'année et les vacances de carnaval, les services proposés sur la station ont été très appréciés et ont généré des retombées très positives qui motivent pour la suite ; la fréquentation des week-ends de janvier est venue conforter ce constat.

Cette saison, à Formiguères, on a skié, autrement, mais on a skié quand même.

Une saison blanche, c'est du temps, du temps que d'habitude nous n'avons pas.

Aujourd'hui, nous nous sommes servis de celui-ci pour élaborer une stratégie et un nouveau projet, que nous vous présenterons très prochainement. Cela nous permet également de renouer les liens et retrouver une certaine confiance avec les autorités et institutions publiques supra, acteurs incontournables de toute action de développement, afin de consolider notre projet pour « le Formiguères de demain ».

En attendant le prochain feu vert pour pouvoir, enfin, retrouver notre station comme nous l'aimons, nous vous souhaitons à tous, une très bonne saison d'été et surtout prenez soin de vous.

Amicalement,

LAUBRAY Jérémy

Président de la RMSL de Formiguères.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

PROJET D'UNE CREATION D'UNE SEM POUR LA STATION

La station de Formiguères a connu de nombreuses évolutions depuis sa création et nous songeons notamment au virage de 1989 qui a donné un élan considérable à travers la construction de deux télésièges 4 places et le développement du secteur Serre de Maury.

Le modèle, ambitieux pour l'époque, a prouvé son efficacité en matière d'accueil touristique, de maintien de l'emploi et de retombées économiques sur le village et son territoire..

Aujourd'hui, dans la continuité de l'esprit visionnaire de nos prédécesseurs, nous devons dessiner un projet à 20 ans qui prend en compte les attentes actuelles et celles en devenir, notamment sur les aspects environnementaux, sociaux, économiques. Le but étant que le bien vivre à Formiguères soit inscrit dans l'avenir et que l'outil station participe activement à cette perspective.

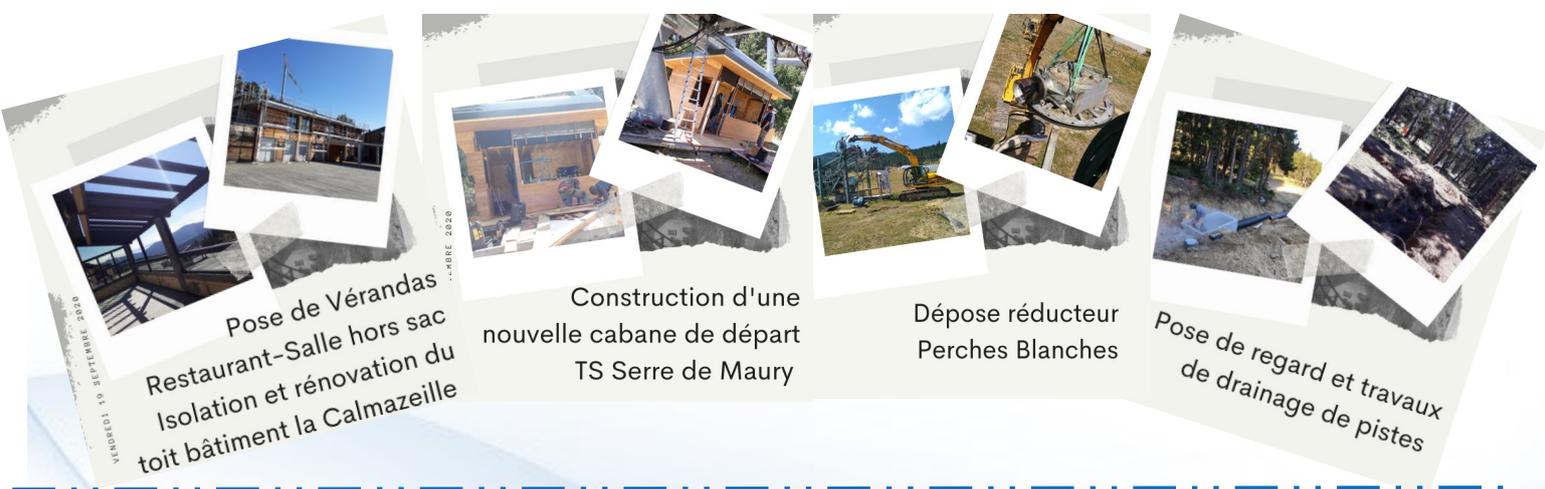
C'est pourquoi le conseil municipal et la régie travaillent activement avec d'autres communes supports de station, la Région Occitanie et le Conseil Départemental 66 à un projet de société d'économie mixte. Dans ce projet, chaque station gardera son pouvoir décisionnaire sur son domaine.

Pour asseoir cette volonté, le CD66 a voté à l'unanimité la création de la SEM Cerdagne Capcir et l'a dotée d'une participation au capital de 30 000 000 d'euros. La région se positionne aujourd'hui à hauteur de 6 000 000 d'euros dans cette nouvelle structure de partenariat public/privé.

Dans ce cadre, Formiguères se place comme futur actionnaire de cette société qui porterait les futurs investissements d'un projet qui viserait à nous positionner en station de montagne tout en confortant notre activité neige et en travaillant sur des activités touristiques estivales autour d'une nouvelle remontée mécanique en remplacement du télésiège Calmazeille.

Le travail de constitution de la société avance vite, la finalisation du projet aussi : l'agenda laisse envisager la création de la SEM à l'automne 2021 et un début des travaux et une réception des premiers travaux au début de la saison 2022/2023.

TRAVAUX SUR LA STATION EN PHOTOS



Pose de Vérandas
Restaurant-Salle hors sac
Isolation et rénovation du
toit bâtiment la Calmazeille

Construction d'une
nouvelle cabane de départ
TS Serre de Maury

Dépose réducteur
Perches Blanches

Pose de regard et travaux
de drainage de pistes



Éclairage public

La commune de Formiguères a profité de la période de confinement (du mois de mars 2020 jusqu'à fin juillet), pour éteindre l'éclairage public de 20h à 6h, cette période a été une période de test, elle s'est avérée positive. Une partie de la population était satisfaite de cette initiative, mais malheureusement nous avons également constaté des points négatifs, (violences verbales, déchets sur la voie publique, détérioration de certains lieux), nous en avons fait part à la gendarmerie.

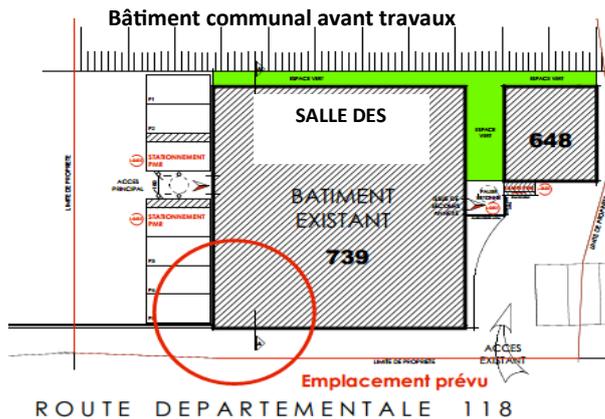
Suite à cela, nous avons décidé de conserver une extinction de l'éclairage public sur les périodes de basse fréquentation touristique (hors période de vacances scolaires) de 23h à 05h pour Villeneuve et de 00h à 05h pour Formiguères à l'exception de la place du village et de la D118 pour faciliter le déneigement et pour des questions de sécurité et nous rallumons l'éclairage pour les périodes de vacances scolaires afin de limiter les incivilités.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Déplacement du Distributeur à Billets Route de Mont-louis



PLAN DE FINANCEMENT D.A.B.	
DEPENSES	
Total travaux H.T.	35 161,53 €
Maitrise d'œuvre Architecte	4 093,12 €
SPS Coordination	750,00 €
Total maitrise œuvre +SPS	4 843,12 €
Total Travaux + MOE + Etudes HT	40 004,64 €
RECETTES	
DESCRIPTIF	COUT HT
DETR 2020 (78,44 %)	31 380,00 €
Autofinancement (21,56 %)	8 624,64 €
TOTAL	40 004,64 €

Les gros chantiers réalisés en 2020-2021 :

- Enfouissement des réseaux secs à l'entrée du village route de Mont Louis :

Dans le cadre de l'amélioration du paysage à l'entrée de Bourg coté Mont Louis, une première phase de travaux a été réalisée avec l'enfouissement des réseaux secs. En 2021, la pose des candélabres pour l'éclairage public en leds va être finalisée.

- Sur l'eau : point travaux :

◇ En 2020, près de 600 mètres linéaires de canalisation d'eau potable ont été remplacés route de Mont Louis. Ce tronçon était classé en priorité 1 dans l'étude diagnostic du réseau qui a déterminé les secteurs les plus fuyants. La poursuite des travaux de remplacement de canalisations fuyardes va se faire sur Villeneuve en 2021 et au cami de las Creus en 2022.

◇ Toujours afin de limiter les consommations d'eau, des compteurs d'eau vont être mis en place chez les abonnés de Villeneuve.

◇ En matière d'assainissement, une étude est menée sur le territoire pour la réalisation d'une station d'épuration regroupant les villages de Matemale, Fontrabieuse, Espousouille, Réal, Odeillo, Rieutort, Puyvalador et Villeneuve. L'objectif de ce nouvel équipement plus performant est d'améliorer la qualité du lac de Puyvalador.

◇ Pose de chéneaux sur le toit de l'église 5 352.70 € HT-Aide région 1 606 €-autofinancement : 3 746.70 €



PREVISION DE TRAVAUX pour 2021 et quelques chiffres

Ils seront axés principalement sur Villeneuve :

- Renouvellement canalisation eau potable (tronçon le plus fuyard : 260 mètres linéaires) avec la pose des compteurs chez l'ensemble des abonnés : travaux prévus en 2021 pour un coût total estimé à 209 623,87 € HT
- Traitement de l'eau potable (ultraviolet et chloration) : travaux prévus en 2022 pour un coût estimé à 45 333 € HT
- Extension éclairage public et enfouissement des réseaux secs : travaux prévus en 2021 avec finalisation en 2022 pour un coût global d'opération de 202 085 € HT (avec une part d'autofinancement de la commune de 99 627,94 € HT)
- Travaux sur les pistes forestières : accès captage 2 715 € HT—Piste forestière : travaux : 9 185.70 € HT + maitrise d'œuvre 1 100 € HT. Soit total de 13 000,70 € HT.

Sans oublier les enfants qui verront un nouvel équipement sur l'aire de jeu : Module Toupie 780 euros Ht

Sur le village de Formiguères, les travaux d'entretien seront assurés comme chaque année.

- ◆ Cimetière : Il est prévu la construction d'un monument funéraire dépositoire communal de 2 places en élévation : 5 600€ HT.
- ◆ Viabilité des parcelles communales : 109 000€
- ◆ Mur de soutènement du Cami del Couillet : 58 500€
- ◆ Poursuite de la mise aux normes électriques des bâtiments commune : 20 000€



FORMIGUERES—VILLENEUVE DENEIGEMENT

En ces temps de crise sanitaire et économique, l'optimisation des services municipaux est d'actualité. Le poste déneigement, important et nécessaire doit, aussi être affiné, tout en conservant une efficacité maximale.

Ce poste est un gros consommateur d'énergie, de main d'œuvre et entraîne des coûts qui, au fil des ans, ont dépassé les limites de l'acceptable.

Une restructuration est donc en cours en concertation avec les agents, ceci afin de :

- diminuer l'impact carbone (les engins de déneigement ne sont pas encore électriques !)
- conserver au mieux la main d'œuvre disponible pour la saison d'été (ce qui n'est pas le cas)
- maintenir dans la mesure du possible une fiscalité raisonnable dans notre village montagnard.

Pour cela l'approche a été la suivante :

- remise à plat des circuits à déneiger,
- réattribution des engins suite au départ en retraite de deux agents,
- embauche d'un agent saisonnier,
- diminution des heures notamment lors de week-end quand le travail peut être reporté en semaine.

Ces nouvelles dispositions n'entament en rien le service rendu, notamment auprès de nos anciens, des personnes vulnérables et des commerces, seules les méthodes de travail ont été optimisées.

Il est rappelé aux habitants d'aider nos équipes en déplaçant leur véhicule après le passage des chasses neige, d'éviter les véhicules ventouses, mal garés, etc... d'éviter de mettre la neige des cours privées sur la route en la disposant sur le côté.

Pour information, il est désormais inutile d'appeler directement les agents, il vous est demandé de passer par la mairie pour toute intervention particulière.



ADRESSAGE

Une campagne d'adressage va bientôt avoir lieu sur la commune et ce travail va être confié à LA POSTE.

L'adressage ; qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert ?

C'est créer des adresses normées nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations.

De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

Pourquoi créer des adresses normées ?

L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours.

Cela permet à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

L'adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation de 100 % des foyers et facilitant ainsi la commercialisation des prises.

Au-delà des enjeux sur la commercialisation du très haut débit, l'adressage est un élément clé dans l'aménagement du territoire. Entre autres, celui-ci permet :

- un accès facilité et plus rapide des services de secours,
- des déplacements et une navigation facilités pour les habitants et les visiteurs : les lieux deviennent plus accessibles (lieux de vie, spectacle, sites publics, monuments, hôtels, restaurants, commerces, habitations, etc.),
- des opérations de livraisons optimisées,
- des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, télécom),
- un accès facilité à des prestations à domicile,
- d'établir une cartographie de la commune plus précise,
- de bénéficier de la présence des numéros des bâtiments et des noms de voie dans les GPS et les services de cartographie en ligne,
- une meilleure identification des administrés,
- de simplifier les opérations de recensement de la population et d'optimiser la gestion des listes électorales.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

BIENVENUE À ...

PUJOL SANCHEZ Candela fille de PUJOL Daniel et de SANCHEZ Laura – octobre 2020



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR ...



KOMU Peter et KARANJA Beth	mars 2020
LECLER Charles et VAILLS Nathalie	juillet 2020
ABRY Mickaël et PATISSIER Cécile	août 2020
PUJOL Daniel et SANCHEZ Laura	août 2020

NOUS REGRETTONS LE DÉPART DE ...

GALINIER Michel	à 71 ans
CLAVERIE Francis	à 66 ans
OLIVE ép BATAILLE Jeanne	à 101 ans
BELLUS Jean-François	à 74 ans
MALET Gabriel	à 84 ans

CALLE José	à 74 ans
MARTY Jean-Jacques	à 78 ans
TUZET Jean	à 93 ans
VERGES ép GALLERON Marie Louise	à 90 ans
RIPOLLES Henri	à 66 ans
MOULIERAC Guy	à 66 ans
PULL Henri	à 64 ans



Si des oublis sont constatés, ils sont involontaires, nous prions les familles de bien vouloir nous en excuser et nous leur renouvelons nos pensées attristées

INSTALLATION D'UN CABINET DENTAIRE

Nous apprenons l'installation prochaine d'un cabinet dentaire libéral sur la commune en lieu et place de l'ancienne crèche dans le bâtiment des HLM. De jeunes dentistes, déjà installés sur Bourg Madame, ont eu toutes les autorisations pour ouvrir leur cabinet pour être au plus près des habitants du Capcir et de l'Ariège. L'ouverture est prévue cet automne. Nous leurs souhaitons une bonne installation.

ASSOCIATION « LES JARDINS DU MOULIN »

Après cette année si particulière, les jardinières et les jardiniers de l'association s'apprêtent à remettre en culture leurs parcelles.

Comme beaucoup d'autres heureusement, ils ont traversé l'année tant bien que mal. Cela ne nous empêche pas de penser à tous ceux qui nous ont quitté, nos anciens si précieux pour nous transmettre leur mémoire, ces soignants dévoués à leur tâche si noble, tous ces anonymes aussi qui n'ont été que des chiffres égrenés tous les jours dans les médias, qui en ont fait leur fond de commerce principal, funeste et indécent.



L'année qui s'annonce sera certainement difficile, l'entretien de nos jardins restera certainement un bon palliatif à la morosité, l'occasion de s'entraider, de partager et d'être heureux dans la mesure du possible.

Si la situation le permet, une fête des jardins sera peut-être possible aux beaux jours.



Le Président Alain MIRAN

FORMIGUERES—VILLENEUVE

BUDGET COMMUNE

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement			
Dépenses des services:	394 297.18	Impôts et taxes:	939 836.87
Dépenses de personnel:	449 818.18	Dotations:	145 467.00
Participation aux organismes de regroup ^o / subv ^o :	50 816.32	Revenus d'immeubles et terrains:	90 113.80
Intérêts d'emprunts remboursés:	17 480.04	Produits des services, du domaine et ventes:	114 086.77
Virement à la section d'investissement	420 763.18		
Investissement			
Capital d'emprunts remboursé:	29 157.70	Dotations	298 896.82
Parking Rentado	135 532.87	Subventions	95 584.61
Enfouissement réseau -entrée de bourg	70 081.64	Taxe d'urbanisme	9 641.42
Déplacement du Distributeur bancaire	46 117.99		
Fontaine de Villeneuve de Formiguères:	38 964.96		
Acquisition véhicule	21 437.76		
Remplacement porte de garage atelier mu- nicipaux	9 428.40		
Rénovation Tennis	5 340.00		

BUDGET R.M.C.

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement			
Dépenses des services:	27 126.16	Revenus d'immeubles et terrains:	496 061.77
Intérêts d'emprunts remboursés:	75 839.61		

Investissement			
Capital d'emprunts remboursé:	424 962.22	Autofinancement:	541 908.69
Billetterie	17 900.64	Subventions:	294 933.59
Canon à neige	29 748.00	Cession Snowlicious	140 000.00
Travaux Eco rénovation et mise en acces- sibilité Calmazeille	207 257.14		
Travaux Toiture Bâtiment La Calmazeille	119 089.89		
Mise en conformité tapis Axurit	13 090.00		

FORMIGUERES—VILLENEUVE

BUDGET EAU

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement			
Dépenses des services:	24 225.90	Ventes d'eau:	200 518.93
Taxes payées à l'Agence de l'Eau:	28 965.00	Taxes perçues à reverser à l'Agence de l'Eau:	18 854.31
Particip° aux organismes de regroup° (SIVU Station d'épuration):	49 480.35	Raccordement (PAC):	9 824.00
Intérêts d'emprunts remboursés:	21 480.89	Subvention du budget Principal	44 000.00

Investissement			
Capital d'emprunts remboursé:	76 330.07		
Alarmes-capteurs-turbidimètre	4 103.16	Subventions	11 271,00
Renouvellement réseau Eau	184 510.17	Autofinancement	92 180,83
Renouvt compteurs- abris-têtes émettrices	10 520.53		

LA FACTURATION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Depuis 2019, vous pouvez régler vos factures d'eau et d'assainissement soit par prélèvement automatique soit par internet :

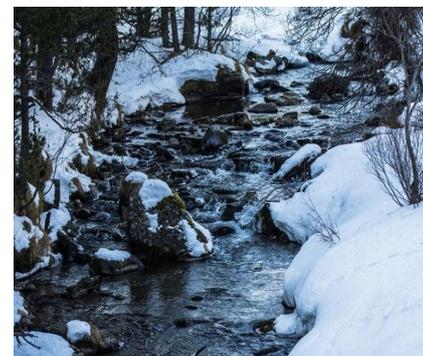
Comment régler par prélèvement automatique :

- sur le site internet de la commune : commune.formigueres.fr, onglet « Service eau », « Règlement eau et assainissement », « Prélèvement automatique », imprimer les documents, les remplir et les renvoyer accompagnés d'un RIB à [service-](mailto:service-eaux@mairiedeformigueres.fr)

eaux@mairiedeformigueres.fr ou par courrier à Mairie, service des eaux, 1 place de l'Eglise, 66210 FORMIGUERES

Comment régler par internet:

- avec le site internet suivant www.tipi.budget.gouv.fr, au moment de votre règlement reprendre l'identifiant de la collectivité et la référence indiqués sur chacune de vos factures



TARIFS EAU et ASSAINISSEMENT

Pour Formiguères, des travaux conséquents sont à prévoir sur plusieurs années sur le réseau d'eau. Ces travaux s'inscrivent dans les priorités 1 du schéma directeur d'eau potable pour lesquels d'importantes subventions vont être demandées à l'Agence de l'Eau et au Département. Le réseau d'eaux usées doit aussi faire l'objet d'un schéma directeur obligatoire tous les 10 ans.

Il pourrait être lancé en 2022 pour déterminer les tronçons de réseaux les plus vétustes à renouveler dans les prochaines années.

Pour Villeneuve, d'importants travaux d'investissements sont prévus en 2021 et 2022.

Des travaux de pose des compteurs d'eau seront effectués afin de limiter les consommations d'eau et permettre une équité entre Villeneuve et Formiguères.

Par conséquent, le prix de l'eau de Formiguères et de Villeneuve augmentera progressivement à partir de 2021 pour atteindre les seuils d'éligibilités aux subventions imposés par l'Agence de l'eau et le Département. Ces subventions peuvent atteindre le taux de 80%.

FORMIGUERES—VILLENEUVE

PERMANENCES ELUS - UNE ÉQUIPE A VOTRE ÉCOUTE

Pour mieux répondre à vos questions et à vos demandes, les élus mettent en place des permanences tous les 1er vendredi du mois de 15h00 à 17h00 sur rendez-vous. Faites vous inscrire à la mairie dès que possible jusqu'au 1er mercredi du mois.

PETIT RAPPEL : Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire.

LOTISSEMENT COMMUNAL

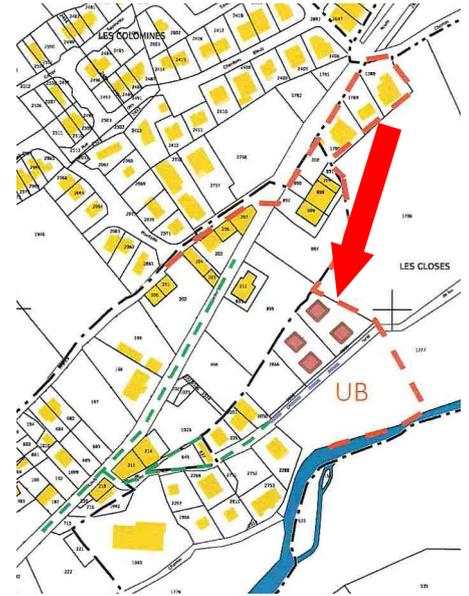
La Commune propose à la vente 4 parcelles composant un lotissement communal, d'une superficie de 503m², 434m², 495m² et 510 m² dans le secteur « Las Clauses ».

Le prix de vente est de 110€/mètre carré. Ces parcelles seront viabilisées et ne pourront recevoir que des constructions à usage d'habitation individuelle à l'année dans le respect du règlement de la zone UB du Plan Local d'Urbanisme de la commune (consultable en mairie ou sur notre site internet).

Les constructions feront préalablement l'objet d'un dépôt de permis de construire auprès du service Urbanisme.

Un cahier des charges sera téléchargeable sur le site de la mairie avec toutes les conditions pour être éligibles à l'acquisition de ces parcelles. Deux visites sur site seront également prévues.

Si vous souhaitez vous inscrire et recevoir les différents éléments pour constituer votre dossier de candidature, merci de bien vouloir envoyer un mail à urbanisme@mairiedeformigueres.fr.



COMMISSION JEUNESSE ET SPORT

Une commission «Jeunesse et Sport» regroupant 8 jeunes volontaires du village, Anthony Petetin (moniteur et entraîneur de la section sportive ski freestyl) et des élus (Daniel Pujol, Philippe Petitqueux, Jean David Domingo, Jérémy Laubray, Frédérique Badie), a été créée cet été.

On peut se féliciter de l'enthousiasme et de l'implication des jeunes de Formiguères et de Villeneuve qui sont intervenus et ont exposé leurs souhaits et leurs besoins qui portent sur deux axes :

- la création d'un Bowl et d'un Pump Track/ espace sportif et ludique destinés à un large public incluant les ados, en complément de l'aire de jeux actuelle.

- l'ouverture ou la réouverture d'un espace où ils puissent se réunir en période hivernale ou par mauvais temps, espace dont ils souhaitent assumer la responsabilité tout en évitant les débordements qui ont pu se produire par le passé dans l'ancien lavoir.

Des contacts ont été pris avec différentes entreprises pour la construction d'un Bowl et d'un Pump Track, des devis approximatifs ont été dressés avec différentes pistes de financement.

L'emplacement (ancienne aire de jeu, terrain communal...) et les modalités (espace ouvert ou fermé) restent à déterminer avec l'aide des entreprises spécialisées pour finaliser ce projet.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

Commission finances :

Restriction des animations durant l'été (cause COVID et manque de vue précise sur les finances communales)

Analyse des finances de l'association d'animation loisirs et culture, suite à la démission de l'ancienne présidente. Manque de clarté sur ce budget qui avait une subvention communale de 30 000 euros.



Nous découvrons un avis de redressement de la direction du travail, pour plusieurs personnels de la régie ayant dépassé le taux horaire maximum de travail durant la saison 2018/2019. Il s'agit d'une amende pouvant aller jusqu'à 244 000 euros de redressement. Nous sommes en contact avec la Direction du Travail afin de négocier cette somme considérable et préjudiciable pour la commune. A l'heure actuelle, les discussions vont dans le bon sens pour réduire au maximum cette amende.

Activité pêche au lac de l'olive, on constate aucun registre clair, suite à une période transitoire, cette activité est reprise par la commune.

Le choix des animations s'est fait en fonction de nos moyens (orgue de barbarie, groupes de chanteurs, expos photos, etc...).

Notre retour dans le dialogue avec les administrations intercommunales : Communauté de Communes , Parc Naturel Régional, divers syndicats, est soutenu par tous nos partenaires.

Demande de soutien aux assemblées départementale et régionale pour le fonctionnement pour régler des reliquats sur la station de ski et valider nos projets futurs. Nous avons l'appui total des politiques locaux, départementaux et régionaux sur nos projets liant le tourisme, l'économie locale et notre cadre de vie.

Visites sur la commune pour soutenir nos projets : Vice-Présidente de la Région Occitanie, de la Présidente de l'assemblée Départementale, du Président de la Communauté de Communes, de la Directrice du Parc Naturel Régional, etc...

Visite du Sous-Préfet de Prades, du nouveau Sous-Préfet à la relance et de la nouvelle perceptrice (présentation de nos budgets qui sont jugés par les autorités comme sincères et réfléchis).

Contact est pris avec tous les organismes bancaires : Caisse Épargne, Crédit Agricole, Banque Populaire, Société Générale et Caisse des Dépôts, afin de faire le point de notre situation avec ces partenaires et au vu des saisons 2019/2020 et surtout 2020/2021 avec un reliquat négatif sur l'année N -1, nous avons demandé des possibilités de lissage de la dette.

Tout en évitant la hausse des taxes, si l'engagement de l'état est suivi (une aide de 49 % sur le budget moyen des 3 dernières saisons, recadré à ce jour sur 3 saisons antérieures, nous pourrions présenter un budget en équilibre avec profil bas).

INFO ELECTIONS

En raison du contexte sanitaire provoqué par le Covid-19, les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021 doivent avoir lieu les 20 et 27 juin 2021. Le lieu du vote de ce double scrutin est modifié ; les élections se dérouleront dans **la salle des Associations Route de Mont Louis**.



Les élections Régionales et Départementales sont des élections très importantes pour notre territoire, n'hésitez pas à venir voter. Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans votre bureau de vote ces jours-là, il est possible de voter par procuration. Cette année, la demande de procuration est même possible en ligne. En raison des conditions sanitaire en vigueur un électeur peut recevoir, au total, deux procurations.

Les inscriptions, pour voter pour ces deux scrutins, seront arrêtées au 14 mai 2021. Après cette date elles compteront pour les prochains scrutins (Présidentielles et Législatives en 2022).

FORMIGUERES—VILLENEUVE

COMMISSION SÉCURITÉ

Liste non exhaustive des travaux en cours ou à réaliser

Balisage des poteaux incendie

Réparation du poteau incendie croisement carrer Corre de la Guilla et les Esplaneilles.

Présence sur feu de la serre de Maury arrivée du TS1

Visite et avis sur maison Vergés,(MERINO—CUEVAS) carrer de la Ribera, résistance de la structure et réseau gaz non réglementaire, obligation de faire réaliser des travaux dans les règles de l'art.

Traitement coulée de boue sur Villeneuve en urgence et de nombreuses fuites d'eau sur une partie vétuste du réseau de Formiguères.

Projet de rénovation du réseau d'eau de Villeneuve, principalement pour améliorer le débit pendant l'afflux saisonnier et avoir une défense incendie obligatoire d'après le code de la construction et de l'habitation.

Remise en état, suite à devis, du parc véhicule (certains avaient des pièces de sécurité défectueuses).

Entrées village (Puyvalador et Matemale) suite à la demande des riverains, reprise des contacts avec l'ingénieur service des routes par Mr le Maire et étude en cours du ralentissement de la vitesse des véhicules.

MAFI/DFCI : réunions à la COMCOM pour la mise en place du projet pour la défense contre les feux de forêt, avec choix des travaux sur nos pistes forestières et projet alimentation sur la réserve eau des canons à neige.

Réunion avec opérateur téléphonique et les services de l'état, pour améliorer le réseau de téléphonie sur la commune et le plateau du Capcir pour éviter les zones d'ombres, avec la possibilité d'intégration du réseau radio du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fourniture de gel hydroalcoolique à l'association de la chapelle de Villeneuve pour les concerts, et à l'église de Formiguères pour les visiteurs.

Fourniture de masque anti contamination COVID.

Retrait des feux d'artifice stockés dans les ateliers communaux, risque d'explosion avéré.

Dégagement de la neige des containers poubelles et des Poteaux Incendie.

Participation aux commissions de sécurité sur ERP et domaine skiable.

Visite avec préventionniste et l'organisme de contrôles, sur l'avancée du chantier du bâtiment de la station de ski.

La sécurité des fontaines va être accrue (plusieurs sont hors service et menacent de s'effondrer)

La sécurité étant une affaire de tous, nous restons à votre disposition et votre écoute pour éviter tout désagrément à risque.



**La nature n'a pas
besoin de
masque pour se
protéger !**

**Merci de jeter le
vôtre dans une
poubelle .**

AFFOUAGE

L'affouage est un usage ancien qui trouve ses origines au Moyen-Âge, lorsque en contrepartie de corvées, les paysans partageaient communément des forêts, indispensables à leur survie.

De nos jours, cet héritage est un mode de jouissance des produits forestiers communaux relevant du régime forestier.

Ainsi, chaque année les habitants de la commune de Formiguères et de Villeneuve, peuvent bénéficier d'une coupe de bois d'affouage, L'affouage n'est pas un droit perpétuel, c'est le Conseil Municipal qui, par délibération, décide des coupes affouagères.

Ce procédé est réglementé par le code forestier (art. L 145.1 et suivant).

Les foyers qui souhaitent en bénéficier peuvent s'inscrire auprès de la mairie jusqu'au 28 mai.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

CHAPELLE NOTRE DAME DE VILLENEUVE de FORMIGUERES

Pour l'Association l'été 2020 a été compliqué et différent à cause du COVID-19 mais nous avons tenu à assurer les visites et les 6 concerts de musique classique pour donner à notre public mélomane quelques moments de bonheur et d'évasion par la musique.

« Nous sommes contents d'avoir produits ces musiciens qui de leur côté nous ont remerciés pour notre soutien aux intermittents du spectacle ». Toutes les contraintes sanitaires ont été respectées et le public a été ravi après chaque concert.

La commune de Formiguères en partenariat avec notre Association restaure progressivement cet édifice emblématique du Capcir, les travaux de restauration et de mise en valeur de la « fontaine votive » on été réalisés en juin, probable élément fondateur de la chapelle, située en soubassement de la sacristie.

Un grand merci à tous les adhérents et donateurs pour leur soutien.



Le bureau de l'Association



PLAN DE FINANCEMENT	
DEPENSES	
Montant des travaux € HT	31 318,53 €
Honoraires maîtrise d'œuvre € HT	4 108,50 €
TOTAL TRAVAUX + MO HT	35 427,03 €
RECETTES	
Conseil Départemental	5 000,00 €
Fondation du patrimoine	5 000,00 €
Souscriptions	13 571,70 €
Association Sauvegarde	12 000,00 €
TOTAL	35 571,70 €

FORMIGUERES a 1200 ans

Origines de notre village de Formiguères-Villeneuve

Petit résumé tiré de la monographie sur l'église romane de Formiguères-en-Capcir, écrit par le Docteur Joseph PICHEIRE en 1940.

Ses premiers habitants :

La première trace de vécu suivi, sur notre villa (exploitation agricole) avec le nom de Formiguères (origine du nom du cours d'eau Formica ou Fourmi).

La fondation ou dédicace de l'église Sainte-Marie-de-Formiguères dépendant de l'abbaye de Saint-Jacques-de-Jocou eut lieu en l'an 820, durant les calendes d'octobre, sous le règne du roi Charles, l'archevêque Sigebonde de Narbonne, vint dans le comté du Razés, dans le lieu appelé Formiguèria à la demande des seigneurs : Galdaric, Wuifred, Miron, Oliba et Ayfred.

La consécration de l'église Sainte Marie date de l'an 873.

Son territoire :

Pour subvenir à cette dédicace, les seigneurs locaux firent don de 90 arpents de terre au nord du cours d'eau Formiguèria, jusqu'à la Porteille d'Orlu et le col des Ares.

L'historique de l'église :

L'édifice aurait été construit en 833, puis il fut agrandi en 1019 (rallongement de la nef, voûtement en pierre).

La façade de l'église a été classée au titre des Monuments Historiques en 1913

Le mobilier classé

La chapelle sud-est renferme un grand Christ roman en bois du XIIe siècle, classé Monument Historique au titre objet en 1928.

L'autel du Rosaire, de style baroque, est situé au sud près de l'entrée. Il est daté de 1707 et est classé Monument Historique au titre objet depuis 2000.



CROQUIS DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE
ET DE LA VIEILLE PORTE DU CHATEAU-FORT
(d'après une aquarelle de 1908)

FORMIGUERES—VILLENEUVE

Commission EAU/FORET/AGRICULTURE

« L'amour pour toutes créatures vivantes est le plus noble attribut de l'homme » Charles DARWIN

◆ Le domaine forestier communal et national :

28% du territoire métropolitain est couvert de forêts, dont 40% abritent des zones « NATURA 2000 ».

La forêt Française s'accroît de 40 000 ha par an, ce qui illustre la prise de conscience nationale de l'indispensabilité de ces territoires naturels.

Formiguères fait partie des 11371 communes propriétaires de forêts et est inscrite en périphérie proche du site « NATURA 2000 Capcir-Carlit-Campcardos », au titre de la directive oiseaux.

◆ La forêt est essentielle à la vie, aussi il est important de respecter quelques règles de prévention concernant les feux de forêt :

- ni feu, ni barbecue aux abords des forêts en dehors des espaces dédiés (places à feu)
- ne jetez pas vos mégots par terre ...
- plus d'info sur www.prevention-incendie66.com

Pour 2021 une seule coupe de bois est programmée au lieu-dit du « Pelat », elle concerne environ 800 m3

◆ Notre commune comporte encore quelques exploitants agricoles et nous leurs souhaitons prospérité en ces temps difficiles :

- Le Calmadou - La ferme de Daban - le GAEC de la ferme PERARNAUD - Valérie BROTTTO (si des oublis sont constatés, ils sont involontaires)

◆ EAU

Notre village est traversé par de nombreux cours d'eau (rec, rivières, lacs, mouillères...).

Ce sont autant de zones à protéger : l'eau n'est pas une ressource inépuisable ; économisez-la et vous préserverez les écosystèmes y vivant, mais aussi la vie sur terre.

« les petits ruisseaux font les grandes rivières » .



RAPPEL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS SUR LA COMMUNE :

Le ramassage a lieu tous les 1er et 3ème lundis de mois et uniquement ces jours là. Vous devez vous faire inscrire en téléphonant à la mairie jusqu'au vendredi avant le ramassage **UNIQUEMENT** pour les déchets ne pouvant être amenés à la déchetterie.

MERCI de votre compréhension

Ne jeter plus vos bouchons en liège nous sommes « **Point de collecte des bouchons de liège usagés** » il vous suffit pour cela de venir les déposer à la mairie. Un geste tout simple et qui peut rapporter gros. Cette opération a permis de récupérer **plus de 2,8 tonnes de bouchons usagés** depuis son lancement, ce qui correspond à la **plantation de plus de 100 chênes lièges** dans le département.



"La saison des randonnées arrive et la Communauté de communes Pyrénées Catalanes au titre de sa compétence « gestion et valorisation des activités de pleine nature » est d'ores et déjà à pied d'œuvre. Dès le mois de mai et ce jusqu'à la fin de l'été, les équipes de la Communauté de communes seront mobilisées sur tout le territoire afin de préparer au mieux la venue des randonneurs, promeneurs et autres visiteurs. Au menu : débroussaillage, aménagement, balisage des nombreux sentiers pédestres, équestres ou VTT. La qualité d'accueil au sein des refuges gardés et non gardés sera aussi privilégiée. La population locale peut, si elle le souhaite, faire part des problèmes relatifs aux itinéraires (signalétique endommagée...) et refuges via l'application de veille «SURRICATE SPORTS DE PLEINE NATUR » par mail à l'adresse rando@pyrenees-catalanes.com ou par téléphone au 04 68 04 49 86



FORMIGUERES—VILLENEUVE

Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Garrotxes (ASLGF)

L'Association travaille depuis plusieurs années au regroupement de la gestion des forêts privées, très morcelées sur notre territoire (0,3 ha en moyenne par propriétaire).

Dans le cadre de la Charte forestière des Garrotxes initiée et soutenue en 2007 par le Parc Naturel Régional des Pyrénées catalane, la création de l'ASLGF a été proposée. Elle permet le regroupement des propriétaires forestiers privés des Garrotxes et du Capcir pour la gestion de leurs forêts sans perdre le droit de propriété, quelle que soit la surface.

Nos actions de gestion permettent de valoriser durablement les forêts du massif qui jusqu'alors étaient abandonnées depuis plusieurs décennies. Nous apportons un revenu aux propriétaires proportionnellement à la surface de la propriété exploitée. Depuis 2015, plus de 5000 tonnes de petits bois ont été vendus.

Nos chantiers groupés permettent d'éclaircir la forêt et d'apporter du bois aux entreprises locales. Les petits bois sont valorisables en bois énergie. C'est pourquoi nous avons établi un partenariat avec les entreprises locales pour la production de plaquettes forestières avec un approvisionnement des chaufferies bois du territoire. Nous souhaitons également valoriser les petits bois de sciages avec les scieries du massif pyrénéen.

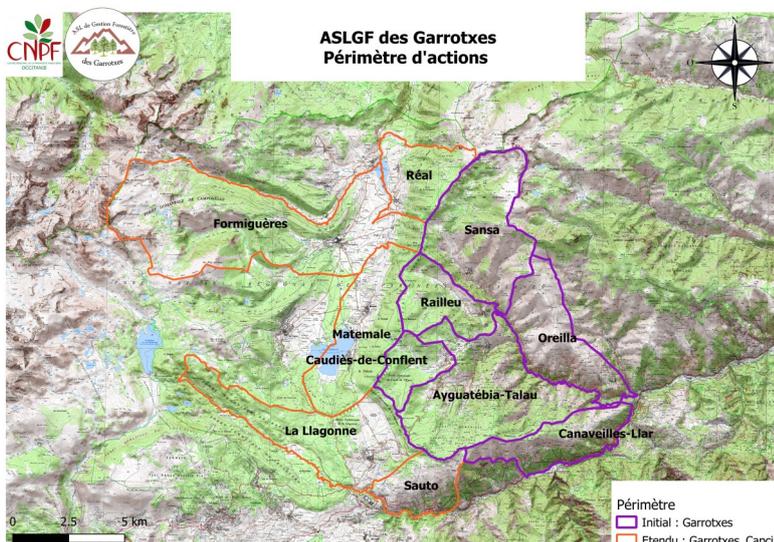
La forêt privée qui représente 50 % de notre territoire est très morcelée. Cette ASLGF permet actuellement de regrouper 100 propriétaires pour une surface de 230 ha. Les avantages directs pour chaque propriétaire : bénéficier d'une assurance responsabilité civile avec l'adhésion à l'association et l'organisation de chantiers groupés de récolte de bois certifié PEFC.

Les éclaircies pratiquées dans les peuplements, souvent très denses par manque de gestion, permettent une meilleure entrée de la lumière dans le sous-étage et donc un développement des strates herbacées et arbustives. Ceci est intéressant pour la biodiversité et pour le sylvopastoralisme, très pratiqué sur notre territoire.

Notre ASLGF est pleinement intégrée dans le développement durable de notre territoire et nous sommes à leur disposition s'ils souhaitent avoir davantage d'informations sur notre organisation.

Plus d'infos sur l'ASLGF des Garrotxes : www.foretdesgarrotxes.com

Marie-Claude RASPAUT, Présidente de l'ASLGF des Garrotxes
Elsa SOURDRIL, Animatrice de l'ASLGF des Garrotxes, 06.74.83.64.12



CORONAVIRUS
COVID -19

Aides aux entreprises



Le tissu social et économique a été fortement impacté par la crise sanitaire du Covid-19. Parmi les secteurs économiques les plus impactés, avec 15.9 milliards de consommation, soit 10.3 % du PIB et près de 96 500 emplois, notre économie touristique est particulièrement fragilisée. Il en est de même pour le commerce et l'artisanat de proximité, la culture, l'événementiel, ainsi que l'ensemble des activités sportives et de loisirs, secteurs essentiels pour la vitalité et l'attractivité des territoires, des centres villes et des bourgs centres, des stations touristiques C'est tout l'équilibre de nos territoires qui est ainsi menacé.

Nombreuses sont les aides financières mises en place par l'État, la Région Occitanie et le Département des Pyrénées-Orientales pour les entreprises des secteurs du tourisme, des commerces de proximité et de l'artisanat.

Malgré tout, devant la complexité et la multitude des démarches, il n'est pas toujours facile, voire décourageant pour certains, d'aller jusqu'au bout du procédé.

La communauté de communes Pyrénées catalanes vous propose donc, de vous accompagner, de vous conseiller et de vous soutenir afin d'appréhender au mieux les dispositifs mis en place...n'hésitez pas à prendre contact :

COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES CATALANES - COL DE LA QUILLANE - 66210 LA LLAGONNE
Tél.: 04 68 04 49 86 — contact@pyrenees-catalanes.com

FORMIGUERES—VILLENEUVE

VALORISATION DES DÉCHETS

Le déchet, une ressource à valoriser"

Considérons les déchets comme une ressource à exploiter et non comme des rebuts dont il faut se débarrasser. Les méthodes pour produire de nouvelles ressources à partir de déchets sont nombreuses et se divisent en 2 grandes catégories :

La "valorisation matière" qui consiste à récupérer des matériaux réutilisables :

Le recyclage

Le compostage

La "valorisation énergétique" qui consiste à récupérer de l'énergie :

L'incinération

L'enfouissement

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Tous les ans, 7 kg de produits alimentaires non déballés, par personne, sont jetés à la poubelle. À cela, viennent s'ajouter 13 kg de restes de repas.

Afin d'éviter le gaspillage alimentaire certaines précautions sont à prendre :

Faire la différence entre la **DLC** et la **DLUO** :

Ranger logiquement les aliments dans le réfrigérateur **et le nettoyer** régulièrement

DLC : Date limite de consommation

La date limite de consommation est une date figurant sur les denrées alimentaires microbiologiquement périssables susceptibles, après une courte période, de présenter un danger immédiat pour la santé humaine. La DLC s'exprime sur les conditionnements par la mention « à consommer jusqu'au » suivie de l'indication du jour et du mois. Elle n'est valable que si les denrées ont été conservées à une température inférieure ou égale à celle indiquée sur l'emballage. Elle est obligatoire pour les denrées rapidement périssables : yaourt, viande en barquette, charcuterie fraîche, etc. Dès que la DLC est atteinte, le produit est considéré comme impropre à la consommation et doit être retiré de la vente. Les microbes (bactéries, champignons, etc.) peuvent en effet s'y développer.

Consommer un produit ayant dépassé la DLC peut présenter des risques pour la santé.

Cependant, sur un certain nombre de produits, les règles d'hygiène sont si draconiennes que les risques d'intoxication sont minimes. Par exemple un yaourt conservé sur le point de vente dans une vitrine réfrigérée, transporté dans un sac glacière et mis au réfrigérateur rapidement (donc sans rupture de la chaîne de froid) peut être raisonnablement consommé quelques jours après la DLC.

DLUO : date limite d'utilisation optimale

La date limite d'utilisation optimale est une date indiquée sur l'emballage de certaines denrées au-delà de laquelle leurs qualités nutritionnelles ne sont plus garanties. Elles risquent d'avoir moins de goût, moins de vitamines, une consistance différente, sans pour autant constituer un danger pour la santé. Les denrées concernées sont les produits d'épicerie, le café, les conserves, les produits surgelés, les biscuits secs, les boissons, etc.

La DLUO est indiquée par la mention « **À consommer de préférence avant le** » ou « **À consommer de préférence avant fin** ». Il est donc tout à fait possible de consommer un produit dont la DLUO est dépassée.



COMPOSTER VOS DÉCHETS

30% des ordures ménagères peuvent être recyclées par compostage. Pour vous y aider la communauté de communes met à votre disposition des composteurs individuels.

Le compostage est la décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons...), en présence d'oxygène et d'eau. Ce processus biologique conduit, après quelques mois de fermentation, à un produit comparable au terreau de bonne qualité appelé compost.

La communauté de communes met à disposition des habitants du territoire des composteurs :

Obtenir un composteur :

Les composteurs sont en vente (5 euros)

Commandez le en appelant le 04 68 04 49 86 ou par mail à [contact@pyrenees-](mailto:contact@pyrenees-catalanes.com)

[catalanes.com](mailto:contact@pyrenees-catalanes.com)

[Tout savoir sur le compostage avec le SYDETOM 66](#)



Une plateforme collective de compostage a été créée route des pistes à côté de la maison de la Chasse et de la Pêche. N'hésitez pas à vous en servir, le contact de la commune est Mr MIRAN Alain tél : 06.81.77.67.50

FORMIGUERES—VILLENEUVE

ANIMATIONS

Les animations de l'automne



La mairie et certains habitants bénévoles ont organisé au mieux un Halloween dans des conditions compliquées dues au Covid. Néanmoins l'après-midi « création de Citrouilles » aura pu permettre aux enfants de retrouver un semblant de vie.

Le week-end du 24 et 25 octobre, les habitants bénévoles ont organisé à la salle des associations une animation de sculpture sur citrouille qui aura eu son effet. Certains se sont déplacés en famille pour participer à l'atelier. L'idée était de créer une citrouille qui devait servir à décorer tout le village. Le 31 au soir il était prévu une grande chasse aux bonbons pour tous les enfants du village. Cette dernière n'a malheureusement pas eu lieu suite à l'annonce du gouvernement pour le deuxième re-confinement (annoncé pour le 31 octobre 2020).



Mais les citrouilles qui n'ont pas été décorées ont été distribuées aux plus petits. Les familles ont pu ainsi sculpter la citrouille chez eux et décorer leur balcon ou jardin.

Nous espérons pouvoir recommencer cette animation pour 2021 et faire une super chasse aux bonbons.



Fêtes de Noël :

Le 23 décembre 2020,

Le marché de Noël a été maintenu comme chaque année à Formiguères. Nous avons innové en installant 4 chalets ouverts le soir pendant la durée des vacances.

Les exposants, les animations et les visiteurs étaient au rendez-vous. Quoi de plus normal en cette année si particulière. Le besoin de se retrouver dans un moment convivial a pris plus que jamais tout son sens en cette période si compliquée. Nous les remercions tous pour leur participation. Ils ont cette année lutté contre le froid pour donner vie à ce marché si lumineux

Un grand Merci à nos commerçants du village qui ont participé par leurs prestations et leur participation à la tombola du 23 décembre qui a permis d'offrir 3 magnifiques lots.

Les Plateaux Hauts sont intervenus avec leur orgue de barbarie donnant un air d'antan au marché. Michel et son manège en bois a fait rêver les enfants durant cette soirée fantastique.

Les bénévoles du comité des fêtes ont permis aux petits et grands de savourer des marrons grillés et du popcorn durant toute la soirée à côté du Sapin de Noël et de Rodolphe notre gentil renne.

La station de ski a également participé en proposant de faire défiler Floc i Neu, les deux mascottes des pistes. Mais aussi des maquillages pour les enfants effectués par les soins de Gaëlle PETITQUEUX. Les bûches en feu de Patrick MIRAN ont bien réchauffées l'ambiance.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

Du 18 décembre 2020 au 02 janvier 2021 :

La façade de l'église a été illuminée par une vidéo projection réalisée par Vidéo déco. Celle-ci a été diffusée tous les soirs à partir de 17h30 jusqu'à 20h.

Certains de nos commerçants, qui tiennent habituellement les cafés bars du village, se sont mobilisés pour assurer un minimum de ventes à emporter, proposant ainsi la vente de crêpes et boissons chaudes.

Nous les remercions de leur investissement.

Le point info tourisme est resté ouvert tous les jours pour assurer une information au jour le jour aux nombreux touristes présents sur la commune. Cathy a organisé une exposition photographique en mettant en lumière des photographes de chez nous.

Le 29 décembre 2020, s'est tenue la descente aux flambeaux à pieds dans les rues de Formiguères organisée par les moniteurs de ski de la station. Ils étaient accompagnés par la compagnie Cielo qui proposait un spectacle de déambulation de rue avec échassiers. Magnifique prestation de lumière dans les rues avec des comédiens en échasse.

Et le **31 décembre** au soir, toute la population a pu profiter du feu d'artifice surprise, de chez eux.

Bravo à tous, une vraie magie de Noël s'est implantée à Formiguères.

L'année 2020 est marquée par l'épidémie de la Covid 19. En raison des conditions sanitaires nous n'avons pu accueillir nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année et nous le regrettons. Pour pallier cette absence, nous avons amélioré le colis de Noël qui leur a été distribué par les élus, juste avant les fêtes de Noël. Nous espérons un retour à la normale et enfin pouvoir les réunir pour de nouvelles animations.

Toujours pour les mêmes raisons, le spectacle et le goûter prévus pour les enfants du village n'ont pu avoir lieu, mais ils ont eu la surprise de voir arriver chez eux les lutins du père Noël avec non pas des rennes, mais des poneys pour une distribution de

friandises.

2021

En cette belle journée de février, le Comité des fêtes Formiguères Villeneuve et la mairie ont organisé des animations : un carnaval pour les enfants du village et pour les vacanciers. Ils ont pu profiter du manège de Michel et de la prestation de Porsalu, clown bien connu de nos hauts cantons. Après le rire, le réconfort avec chocolat chaud, et friandises.

Tout au long des vacances et sous le soleil:

- ◆ - le samedi matin marché avec orgue de barbarie
- ◆ - démonstration de sculpture sur bois à la tronçonneuse de notre ami Michel
- ◆ - ça a bougé énergiquement avec de belles prestations des Percu'Bidons groupe de percussions sur bidons métalliques et peaux de batterie, du 100% rythmes.
- ◆ - Dégustations d'huîtres avec animations musicales « Erik Baroux » et « T'auras l'Oreille »
- ◆ - un peu d'humour, de poésie et de féerie avec la compagnie CIELO, spectacles de déambulation d'échassier « les Souffleurs de Rêve » qui savent mieux que quiconque cueillir les murmures. Les messages adressés directement aux oreilles des spectateurs donnent un écho intimiste à cette majestueuse parade d'échassiers blancs.



FORMIGUERES—VILLENEUVE

Un comité des fêtes pour Formiguères Villeneuve !

Dans le contexte sanitaire difficile que nous traversons, nous avons décidé de créer le comité des fêtes de Formiguères Villeneuve pour renforcer les liens qui nous unissent au sein de notre beau village et se donner des perspectives !

Si nous ne pouvons pour l'instant organiser de réunions ni d'activités regroupant beaucoup de participant(e)s, notre souhait est de mener avec vous de petites actions et de réfléchir ensemble à tout ce que nous pourrions mettre en place par la suite.

Adhérer au comité des fêtes vous permettra de participer activement aux choix d'activités et d'animation pour le village et à leur mise en œuvre au travers d'ateliers participatifs, mais aussi de partager avec l'ensemble des habitants de Formiguères Villeneuve vos envies, vos passions, vos compétences en trouvant votre place dans la vie du village pour le bonheur de tous !

Nous nous voyons également comme vos représentants pour être des interlocuteurs privilégiés dans la politique d'animation municipale.

En attendant de pouvoir échanger en « direct », nous vous proposons de remplir le formulaire de contact ci-dessous et de le déposer au Point Info Tourisme : nous pourrions ainsi partager avec vous l'actualité du comité des fêtes !

Une adresse mail a été créée (cdf.formigueresvilleneuve@gmail.com) elle peut servir de boîte à idées et les membres du conseil d'administration se feront un plaisir de répondre à vos sollicitations et questions !

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent un bel été 2021 festive et joyeuse vous espérant nombreux(ses) à les rejoindre dans cette nouvelle aventure !!

Françoise Guidel-Bataille et Mathilde Pérarnaud, co-présidentes

Marie-Hélène Quevedo, secrétaire – Lydie Marty, vice-secrétaire

Audrey Friou, trésorière – Solange Picheyre, vice trésorière

Olivia Llaurens, Céline Chapuis, Bénédicte Lassus-Daniel, Corinne Botte-Pérarnaud, membres



Noms(s) :

Prénom(s) :

Nombre d'enfants :

Âges(s) :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

- Souhaite être informé(es) par le Comité des Fêtes de Formiguères-Villeneuve
- Souhaite adhérer au Comité des Fêtes de Formiguères-Villeneuve
- 15€/an/personne majeure – 20€/an/couple – 25€/an/famille - enfant(s) mineur(s)

DATE :

Signature

Vous pouvez déposer votre bulletin dans la boîte mise à dispo à la mairie ou par mail cdf.formigueresvilleneuve@gmail.com